

La criée pour les âmes

C'est un dimanche de novembre.

Dans l'air froid et bleu, les cloches du village jettent leurs notes de louanges: "Saint, saint, saint est le Seigneur, le Dieu des armées"...

Les portes de l'église vont bientôt s'ouvrir. La foule sort et ses rubans se bouclent autour de l'estrade rustique.

Le crieur a prie sa place. "Il y aura une assemblée du conseil et des commissaires... Il y aura encan... Tel commerçant annonce qu'il a fait venir un char de charbon, etc."

Mais aujourd'hui le crieur ne s'arrête pas là. Il lui revient encore, en ce mois des morts, de présider aux pieuses enchères pour les âmes. Fermiers et ménagères lui remettent leurs dons et, du produit de leur travail, payent dîme aux défunts.

Le crieur s'anime. Les acheteurs foisonnent et voici que les prix s'élèvent. Dans une charitable émulation, on se dispute les produits dont peut-être la ferme regorge. Qu'importe cela! Les fruits de la vente défrayeront le coût de plusieurs messes et il faut répondre au douloureux appel des frères décédés. Il n'y a qu'une préoccupation: délivrer les captifs du purgatoire!

C'est la criée pour les âmes. O la belle et généreuse coutume! Riche héritage des siècles de foi!

On nous a dit, à la Dollard ou à la Saint-Jean-Baptiste, qu'il fallait rester fidèles à nos traditions nationales. Sous sa forme vague, nous nous sommes inclinés devant ce principe; mais qu'avons-nous fait?

La recommandation, pour être excellente, était trop générale: elle n'incitait à aucun effort particulier. Mais voici, tirée de notre trésor national, l'une de nos traditions; elle porte un nom précis: la criée pour les âmes. Et des millions de voix canadiennes, celles de Champlain, celle de Dollard, celles de nos missionnaires, celles de nos héros, celles de nos défenseurs, celles de tous les soldats inconnus de la survivance, s'élèvent et commandent selon leur droit: Gardez cette tradition que nous vous avons léguée; gardez-la sans amoindrissement; transmettez-la à ceux qui seront vos héritiers.

Voilà, nettement marqué, notre devoir national. Que dire? Devoir national? Il y a plus encore! c'est notre devoir de catholiques. L'Eglise ne nous prescrit-elle pas de secourir ses membres souffrants, de faire aux pauvres âmes du purgatoire l'aumône méritoire de nos bonnes œuvres et de nos prières?

Pour nous, catholiques, le culte des morts ne se réduit pas à jeter une couronne de fleurs sur

une tombe ou à orner luxueusement la demeure de ceux pour qui le luxe n'est plus rien. Nous qui avons appris, par une grâce insigne, la valeur rédemptrice du sang du Christ et qui fondons sur elle d'éternelles espérances, nous savons aussi que Dieu préfère, pour la libération des défunts, les fleurs de nos *ave* et le luxe de nos bonnes œuvres. Et c'est ainsi que le chrétien doit entendre le culte des morts.

Sur la fosse de leurs pères, les Romains allaient parfois porter du lait et d'autres aliments. De cette coutume la criée pour les âmes se rapproche quelque peu. Mais si l'on y trouve une même pensée d'assistance et s'il se peut, par le travail des siècles, que l'on soit passé de l'une à l'autre, il faut admirer comme l'Eglise a su transformer une habitude toute matérielle et comme elle l'a, sans heurt, rendue chrétienne.

Que si au contraire cette coutume a commencé en terre catholique, il faut admirer la foi qui l'a suscitée et cette charité forte et simple qui l'accompagne. Comme nos ancêtres ont aimé les âmes de leurs défunts, nous devons aussi aimer les âmes de ceux qui nous ont précédés, en nous souvenant que, pour nous aussi, la séparation viendra...

Ainsi la charité chrétienne,— en ce cas, union d'amour par le Christ entre l'Eglise militante et l'Eglise souffrante,— réclame de nous la conservation et la permanence de cette tradition. A son

tour, le sentiment national vient à l'aide d'un précepte déjà sacré. Les traditions ne sont-elles pas, tout à la fois, pour une nation, un héritage accru et inviolablement transmis, le caractère le plus distinct de sa mentalité et le sceau de son esprit et de son cœur ?

Qui ne conserve dans un recoin connu le souvenir à lui remis par un être cher, — chapelet, bague, bracelet, montre, que sais-je ? Ce n'est parfois qu'un bibelot sans valeur ; mais combien précieux pour qui le possède.

Pour le peuple, les traditions sont de ces souvenirs, souvenirs que nos aïeux ont reçus des leurs et qu'ils nous ont fervemment transmis. Qui donc serions-nous et comment oserions-nous lever le front si nous les rejettions comme embarrassantes ou de vil prix ? Ce serait une trahison envers un passé que de longues séries d'aïeux ont fait grand et glorieux.

Conservons donc nos traditions ; conservons, en particulier, puisque c'est l'époque où elle revient, la tradition de la criée pour les âmes. Evitons que cette touchante coutume disparaisse. Songeons bien, pour notre sécurité nationale, que nos traditions doivent survivre ailleurs que dans les esquisses de Massicotte.

Dominique BEAUDIN